

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Mandature 2022-2026

DÉLIBÉRATION N° 2023/06

**ASSEMBLEE GENERALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLE DE BOURGOGNE
DU MERCREDI 31 MAI 2023****VENTE DE TERRAINS DELAISSES AU GRAND CHALON***(Sous la Présidence de M. Pascal GAUTHERON)*

L'an deux mille vingt-trois, le 31 mai, s'est tenue, à Mâcon, en présentiel et par visioconférence, la cinquième Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropole de Bourgogne, pour la mandature 2022/2026, sous la Présidence de Pascal GAUTHERON, en présence de Monsieur Yves SEGUY, Préfet de Saône-et-Loire.

- Nombre total de Membres Titulaires élus de la CCI Métropole de Bourgogne = 50
- Nombre total de Membres Titulaires élus en exercice = 49
- Nombre total de Membres Titulaires élus présents et ayant participé au vote = 27
- Quorum = 25 - Le quorum était atteint.
- Majorité absolue des votants = 14

Membres Titulaires ayant participé au vote :

- Pascal GAUTHERON, Président – Francis PENNEQUIN, Vice-Président – Mansour ZOBARI, Vice-Président – Vera BAEKE, Trésorière Adjointe – Stéphanie BOMPAS, Secrétaire – Edouard CHOPLAIN, Secrétaire-Adjoint – Philippe ROUBALLAY, Président de la Délégation de Saône-et-Loire et membre du Bureau – Emmanuel AMPAUD, membre du Bureau.
- Thierry ANDRE – Thierry BEZEUX – Sandrine BRATIGNY – Bernadette DE SAINT-JEAN – Anne-Lise FRESARD – Pascal GIRARDOT – Patrick GRANDAY – Nathalie HOEL – Corinne JOURDAIN-GROS – Vincent LONGUEVILLE – Emilie MARTIN – Camille MICHELIN-TOITOT – Pierre PETITJEAN – Benoit PHILIPPE – Michaël RENAUD – Karine SAVINA – Claire TELHA – Alain THOUVENOT – Carole THUEL.

Membres Titulaires excusés :

- Bruno DORMOY, Trésorier – Thérèse PISTOIA, membre du Bureau
- Estelle BRUNAUD – Thierry BUATOIS – Fanny CHEVILLOT PRENEY – Chantal CLERC – Pascal DENIS – Marc DESARMENIEN – Davy DONATONI – Charlène GORZEGNO-BAGOT – Youcef HAMOUDI – Agnès HUE – Céline LACOUR – Vanessa LE MESNIL – Julie LORRAIN – Stéphane MONTOUT – Clémence MOSET – François PARRY – Dominique POURCELLY – Denis REGNAULT – Christophe ROCARD – Pauline ZACHARIE.

EXPOSÉ DES MOTIFS

La CCI est propriétaire d'un certain nombre de parcelles situées dans des communes faisant partie du Grand Chalon. Ces parcelles sont dites délaissées car elles accueillent soit un équipement public type transformateur EDF soit elles sont enclavées et ne sont pas constructibles :

- Parcelle cadastrée AH 28 située sur la commune de Chalon (25 m²) -présence d'un transformateur
- Parcelle cadastrée AI 26 située sur la commune de Chatenoy-le-Royal (31 m²) -présence d'un transformateur)
- Parcelles cadastrées ZA 281 et 395 situées sur la commune de Crissey – (20 m² et 33 m²) - présence d'un transformateur
- Parcelle cadastrée Y244 située sur la commune de Saint-Marcel - 446 m² (parcelle enclavée)

La cession à l'euro symbolique de ces parcelles au Grand Chalon prendra la forme d'un acte notarié dont les frais seront à la charge de la CCI. Ces parcelles ne sont pas valorisées au bilan mais figurent dans l'inventaire physique des stocks de terrains de la CCI.

Ce dossier a été présenté au Bureau de la CCI Métropole de Bourgogne réuni le 26 avril 2023, et sera soumis à l'examen de la Commission des Finances du 10 mai 2023.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des Membres Titulaires présents, la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

CONSIDÉRANT l'accord de principe du Grand Chalon en date du 13/02/2023, sur la cession de cinq parcelles délaissées par la CCI,

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Bureau réuni le 26 avril 2023,

CONSIDÉRANT l'examen de la Commission des Finances réunie le 10 mai 2023,

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLE DE BOURGOGNE

- **APPROUVE** la cession de cinq parcelles au Grand Chalon, qui prendra la forme d'un acte notarié et la prise en charge par la CCI des frais de l'acte notarié,
- **AUTORISE** son Président à signer l'acte de vente et tous documents relatifs à cette opération.

Fait à Mâcon, le 31 mai 2023
Pour copie conforme

Le Président,



Pascal GAUTHERON



La Secrétaire,



Stéphanie BOMPAS